



# Talents des c!tés

Communiqué de presse  
30 janvier 2012

## 11<sup>e</sup> édition du concours Talents des Cités

### C'est parti !

*Sous l'égide du ministère de la Ville et du Sénat, le concours Talents des Cités valorise les initiatives des hommes et des femmes des quartiers prioritaires de la Ville. Les lauréats distingués partout en France recevront un soutien financier et bénéficieront du parrainage privilégié de l'un des partenaires du concours.*

A travers toute la France, les quartiers prioritaires de la Ville constituent de véritables viviers de talents et de compétences où l'esprit d'entreprise le dispute à la créativité. Ces potentiels qui n'attendent qu'à s'exprimer constituent une richesse pour notre société. Forts de ce constat, le ministère de la Ville et le Sénat lancent la 11<sup>e</sup> édition du concours *Talents des Cités*, co-organisé par BGE et la Caisse des Dépôts avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés : l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), GDF Suez, le Groupe Casino, la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Safran, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), FinanCités, le Club XXI<sup>e</sup> siècle, la Presse Quotidienne Régionale (SPQR), Public Sénat, et France Télévisions.

Chaque année, une quarantaine d'entrepreneurs qui contribuent à créer et pérenniser des activités et des emplois dans ces quartiers sont distingués.



**Facteur de développement économique, *Talents des Cités* contribue à la cohésion sociale par l'insertion professionnelle et à la création d'emplois dans des quartiers particulièrement touchés par le chômage. En 10 ans, 375 créateurs d'entreprise ont été récompensés et plus de 2 000 emplois créés.**

- **21 concours régionaux, 1 concours national, plus de 160 000 euros de dotations**

En 2011, 309 dossiers de candidatures ont été déposés, 37 lauréats régionaux et 9 lauréats nationaux récompensés. Record à battre cette année dans les deux catégories :

- **Création** : destinée aux créateurs d'entreprises et d'associations dont l'activité déjà existante a été lancée entre 2009 et 2011.
- **Emergence** : dédiée aux porteurs de projet, ou d'idée qui souhaitent créer une activité.

Chaque candidat concourt pour un prix régional de 1500 à 3000 €. Les jurys organisés dans toute la France par les BGE désignent des lauréats dans chacune des catégories. Parmi eux, 10 lauréats se verront distingués par un jury national. Ils recevront un prix de 7000 € et seront parrainés par un des partenaires de *Talents des Cités*.

En octobre 2012, le « Grand Prix Talents des Cités 2012 » et la « Mention spéciale 2012 » seront dévoilés au cours de la remise des prix, seule cérémonie organisée dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat. Les deux lauréats seront récompensés par un prix de 5000 €.

- **Focus sur Cécile Galoselva et Mehdi Yakoubi, lauréats nationaux Talents des Cités 2011 pour la région pour Rhône Alpes**

**Cécile Galoselva, Grand prix du jury** - Originaire du quartier Terrailon à Bron, Cécile Galoselva (38 ans) lance sa société immobilière « Etic – Foncièrement Responsable ». Implantée à la pépinière Carco, quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaulx-en-Velin, la société développe deux types de projets : des immeubles écologiques de bureaux avec des services et espaces mutualisés et les « étic'halles », des projets d'espaces commerciaux dédiés à la consommation responsable.

Sa clientèle : des entrepreneurs sociaux, des coopératives et des associations séduits par un cadre de travail adapté à leurs besoins. Autres atouts : des loyers inférieurs aux prix du marché, et une démarche éthique, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Accompagnée dans sa démarche par la Pépinière Carco, Cécile Galoselva gagne le concours Talents des Cités 2011 dont elle reçoit le Grand prix, et bénéficie depuis du soutien de son parrain, **la Caisse des Dépôts**. [www.etic.co](http://www.etic.co)

**Mehdi Yakoubi, Mention spéciale du jury** - Sa formation en Génie mécanique ne destinait pas Mehdi Yakoubi à l'accompagnement des personnes en situation d'handicap. Pourtant, suite à une première expérience d'encadrement d'adultes handicapés, il décide de poursuivre dans cette voie. En 2010, ce jeune homme de 30 ans originaire du quartier La Ricamarie dans l'agglomération de Saint-Etienne crée « Nelly signe avec vous », une maquette de logiciel ludique et éducatif, multimodal, d'aide à l'apprentissage du « Français Signé » (FS).

Sa conviction : le « Français Signé » (FS) peut être utilisé par d'autres personnes que celles déficientes auditives. Une certitude lui vient directement de son histoire personnelle et de son expérience avec son jeune cousin porteur de trisomie 21 et scolarisé dans un Institut médico-éducatif.

La BGE Activ Conseil l'accompagne dans son parcours de créateur d'entreprise. En 2011, Mehdi Yakoubi est lauréat du concours Talents des Cités, dont il reçoit la Mention spéciale du jury et bénéficie du soutien de son parrain, la Fondation SFR. Son objectif : enseigner et diffuser le Français Signé aux personnes atteintes de déficience intellectuelle, avec trouble du langage associé afin de les maintenir dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Très innovant car il n'existe aucun produit similaire sur le marché, ce logiciel sera commercialisé courant 2012.

### **Comment participer ?**

Agés de moins de 40 ans et issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (ZFU, ZUS, CUCS), les créateurs d'entreprise ou d'association, et porteurs de projets sont invités à présenter leur candidature **d'ici au 31 mai 2012 au plus tard.**

Critères d'évaluation des candidats :

- . Parcours du créateur, motivation, profil entrepreneurial,
- . Viabilité économique et financière du projet,
- . Impact de l'activité sur le quartier, création d'emplois et de lien social,
- . Mission « d'ambassadeur des quartiers », volonté de changer l'image des quartiers, d'aider d'autres jeunes à entreprendre.

Seuls les projets ayant fait l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise sont éligibles.

Inscription sur : [www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

**Pour en savoir plus :**

[www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

[www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)

[www.senat.fr](http://www.senat.fr)

Contact presse :

Najette Chaib – Tel : 01 49 24 58 46 – [n.chaib@thedesk.fr](mailto:n.chaib@thedesk.fr)